



RAPPORT

Cahier de résultats des prélèvements sur site - Février 2026

Soumettre à:

SPEED REHAB

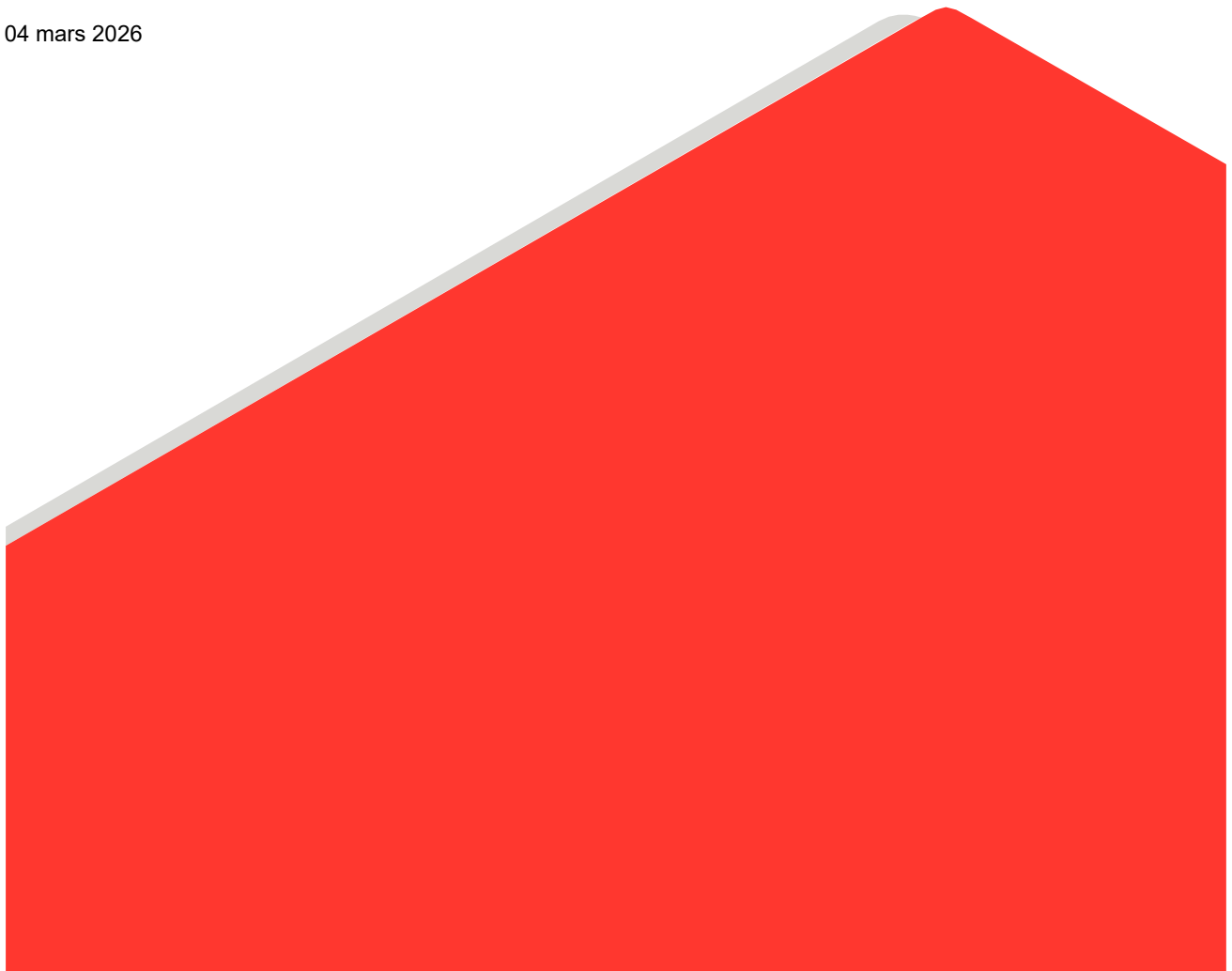
Proposé par:

WSP France

14 rue des balançoires 69007 LYON

500137.02.01-RN047

04 mars 2026



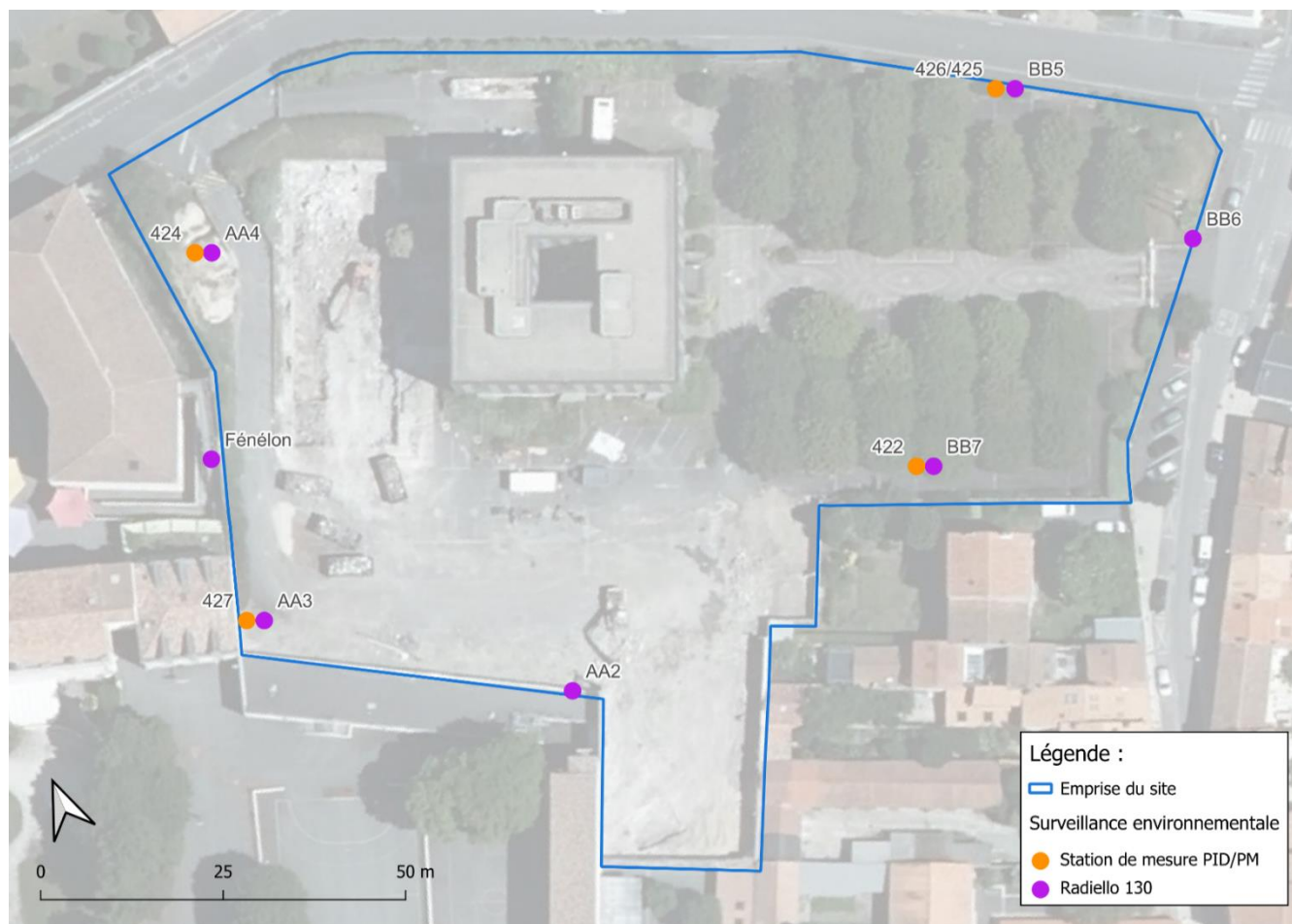
Liste de distribution

SPEED REHAB

Table des matières

1.0	PLAN DE PRELEVEMENT ET CARTOGRAPHIE.....	3
2.0	PRELEVEMENT VISANT LA CARACTERISATION DE L’AIR AMBIANT – FEVRIER 2026.....	4
2.1	Résultats des prélèvements sur radiello 130 du 30 janvier 2026 au 27 février 2026.....	4
2.2	Graphiques d’évolution des teneurs en particules fines au droit des stations en fevrier 2026.....	10
2.2.1	Graphique d’évolution des teneurs en PM2.5	11
2.2.2	Graphique d’évolution des teneurs en PM10	12
2.3	Graphique d’évolution des teneurs PID au droit des stations en fevrier 2026.....	14

1.0 PLAN DE PRELEVEMENT ET CARTOGRAPHIE



Points de mesure sur radiello 130 et stations de mesure COV par PID et de particules fines PM2.5 et PM10

2.0 PRELEVEMENT VISANT LA CARACTERISATION DE L'AIR AMBIANT – FEVRIER 2026

2.1 Résultats des prélèvements sur radiello 130 du 30 janvier 2026 au 27 février 2026

Les radiellos 130 ont été mis en œuvre durant le chantier et après l'arrêt de chantier et sont représentatifs d'une durée d'exposition de l'ordre de 7 jours. À partir du 7 juillet 2025, correspondant au début de la seconde phase de chantier, le point AA1 a été supprimé au vu des contraintes engendrées par l'installation de la tente.

Particulièrement, le chantier est à l'arrêt depuis le 29 août 2025 et est en conséquence à l'arrêt durant la période concernée par la présente note.

A partir du 26 septembre 2025, un point de mesure hors site a été ajouté au droit de l'établissement Fénélon, en doublon avec un support de mesure du même type installé par ISPIRA (prestataire de l'établissement scolaire). Ce nouveau point de mesure a pour objectif dans un premier temps d'assurer la surveillance du risque sanitaire au plus proche des populations sensibles. Dans un second temps, de pouvoir comparer les résultats et renforcer la certitude des conclusions issues de ces mesures.

Les résultats des radiellos 130 ont permis les constats suivants :

- Le naphthalène n'est quantifié au niveau d'aucun point de mesure ;
- L'éthylbenzène n'est non plus quantifié sur aucun point de prélèvement ;
- Le benzène n'est pas quantifié ou à des teneurs non significatives proche de la limite de quantification du laboratoire comprises entre 0,27 et 0,54 $\mu\text{g}/\text{m}^3$;
- Le toluène n'est pas quantifié par le présent cahier ou quantifié de façon non significatives, proche de la limite de quantification du laboratoire comprises entre 0,23 et 0,82 $\mu\text{g}/\text{m}^3$;
- Les xylènes ne sont pas quantifiés ou à des valeurs proches de la limite de quantification du laboratoire comme suit :
 - o Du 05 au 13 février, au droit d'AA3, AA4, BB6 et Fenelon, comprises entre 0,25 et 0,63 $\mu\text{g}/\text{m}^3$;
 - o Du 13 au 23 février, au droit de Fenelon, à une teneur de 0,20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$;
 - o Du 23 au 27 février, sur l'ensemble des points de mesure, à des teneurs comprises entre 0,50 et 0,62 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

- Les hydrocarbures aromatiques et aliphatiques n'ont jamais été quantifié, du 30 janvier au 27 février.

En somme, les analyses réalisées sur l'air ambiant témoignent de l'absence d'impact. De plus, en l'absence d'activité du chantier, les quantifications pour des teneurs très faibles ne sont pas imputables à celui-ci.

			30/01 au 05/02							
			AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon	BT
Date début de prélèvement			30/01/26	30/01/26	30/01/26	30/01/26	30/01/26	30/01/26	30/01/26	
Date de fin de prélèvement			05/02/26	05/02/26	05/02/26	05/02/26	05/02/26	05/02/26	05/02/26	
Temps d'échantillonnage (min)			8640	8640	8640	8640	8640	8640	8640	-
Paramètres	Coefficient de diffusion									
		µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/éch
CAV-BTEX	Benzène	0,08	0,43	0,43	0,36	0,43	0,36	0,43	<0,29	<0,20
	Toluène	0,074	0,31	0,31	0,31	0,31	0,47	0,31	0,31	<0,10
	Ethylbenzène	0,068	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34	<0,2
	o-Xylène	0,065	<0,18	<0,18	<0,18	<0,18	<0,18	<0,18	<0,18	<0,10
	m- p-Xylène	0,07	<0,33	<0,33	<0,33	<0,33	<0,33	<0,33	<0,33	<0,2
	Xylène	-	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,30
	BTEX totaux	-	0,75	0,75	0,67	0,75	0,83	0,75	0,31	<0,80
HAP	Naphtalène	0,025	<1,16	<1,16	<1,16	<1,16	<1,16	<1,16	<1,16	<0,25
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<36,17	<36,17	<36,17	<36,17	<36,17	<36,17	<36,17	<25
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<39,1	<39,1	<39,1	<39,1	<39,1	<39,1	<39,1	<25
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<30,09	<30,09	<30,09	<30,09	<30,09	<30,09	<30,09	<13
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<46,3	<46,3	<46,3	<46,3	<46,3	<46,3	<46,3	<10
	fraction aromat. >C12-C16	-	-	-	-	-	-	-	-	<17
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<17,54	<17,54	<17,54	<17,54	<17,54	<17,54	<17,54	<10
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<37,12	<37,12	<37,12	<37,12	<37,12	<37,12	<37,12	<17
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<17,5	<17,5	<17,5	<17,5	<17,5	<17,5	<17,5	<6,5
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<173,61	<173,61	<173,61	<173,61	<173,61	<173,61	<173,61	<12
fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<462,96	<462,96	<462,96	<462,96	<462,96	<462,96	<462,96	<32	

		05/02 au 13/02								
		AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon	BT	
Date début de prélèvement		05/02/26	05/02/26	05/02/26	05/02/26	05/02/26	05/02/26	05/02/26		
Date de fin de prélèvement		13/02/26	13/02/26	13/02/26	13/02/26	13/02/26	13/02/26	13/02/26		
Temps d'échantillonnage (min)		11520	11520	11520	11520	11520	11520	11520	-	
Paramètres	Coefficient de diffusion									
		µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/éch
CAV-BTEX	Benzène	0,08	0,38	0,54	0,33	0,49	0,54	0,38	0,27	<0,20
	Toluène	0,074	0,29	0,29	0,29	0,29	0,41	0,29	0,29	<0,10
	Ethylbenzène	0,068	<0,26	<0,26	<0,26	<0,26	<0,26	<0,26	<0,26	<0,2
	o-Xylène	0,065	<0,13	<0,13	<0,13	<0,13	<0,13	<0,13	0,20	<0,10
	m- p-Xylène	0,07	<0,25	0,43	0,37	<0,25	0,25	<0,25	0,43	<0,2
	Xylène	-	<0,38	0,43	0,37	<0,38	0,25	<0,38	0,63	<0,30
	BTEX totaux	-	0,67	1,27	0,99	0,78	1,20	0,67	1,20	<0,80
HAP	Naphtalène	0,025	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,25
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<27,13	<27,13	<27,13	<27,13	<27,13	<27,13	<27,13	<25
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<29,33	<29,33	<29,33	<29,33	<29,33	<29,33	<29,33	<25
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<22,57	<22,57	<22,57	<22,57	<22,57	<22,57	<22,57	<13
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<34,72	<34,72	<34,72	<34,72	<34,72	<34,72	<34,72	<10
	fraction aromat. >C12-C16	-	-	-	-	-	-	-	-	<17
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<13,15	<13,15	<13,15	<13,15	<13,15	<13,15	<13,15	<10
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<27,84	<27,84	<27,84	<27,84	<27,84	<27,84	<27,84	<17
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<13,12	<13,12	<13,12	<13,12	<13,12	<13,12	<13,12	<6,5
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<130,21	<130,21	<130,21	<130,21	<130,21	<130,21	<130,21	<12
fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<347,22	<347,22	<347,22	<347,22	<347,22	<347,22	<347,22	<32	

			13/02 au 23/02									
			BT	AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon	BT	
Date début de prélèvement				13/02/26	13/02/26	13/02/26	13/02/26	13/02/26	13/02/26	13/02/26	13/02/26	
Date de fin de prélèvement				23/02/26	23/02/26	23/02/26	23/02/26	23/02/26	23/02/26	23/02/26	23/02/26	
Temps d'échantillonnage (min)				14400	14400	14400	14400	14400	14400	14400	14400	
Paramètres	Coefficient de diffusion											
		µg/éch	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/éch	
CAV-BTEX	Benzène	0,08	<0,20	0,30	0,35	0,35	0,39	0,35	0,39	0,43	<0,20	
	Toluène	0,074	<0,10	0,19	0,23	0,23	0,23	0,28	0,23	0,23	<0,10	
	Ethylbenzène	0,068	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	
	o-Xylène	0,065	<0,10	<0,11	<0,11	<0,11	<0,11	<0,11	<0,11	<0,11	<0,10	
	m- p-Xylène	0,07	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	0,20	<0,2	
	Xylène	-	<0,30	<0,31	<0,31	<0,31	<0,31	<0,31	<0,31	<0,31	0,20	<0,30
BTEX totaux	-	<0,80	0,49	0,58	0,58	0,63	0,63	0,63	0,63	0,87	<0,80	
HAP	Naphtalène	0,025	<0,25	<0,69	<0,69	<0,69	<0,69	<0,69	<0,69	<0,69	<0,25	
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<25	<21,7	<21,7	<21,7	<21,7	<21,7	<21,7	<21,7	<25	
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<25	<23,46	<23,46	<23,46	<23,46	<23,46	<23,46	<23,46	<25	
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<13	<18,06	<18,06	<18,06	<18,06	<18,06	<18,06	<18,06	<13	
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<10	<27,78	<27,78	<27,78	<27,78	<27,78	<27,78	<27,78	<10	
	fraction aromat. >C12-C16	-	<17	-	-	-	-	-	-	-	<17	
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<10	<10,52	<10,52	<10,52	<10,52	<10,52	<10,52	<10,52	<10	
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<17	<22,27	<22,27	<22,27	<22,27	<22,27	<22,27	<22,27	<17	
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<6,5	<10,5	<10,5	<10,5	<10,5	<10,5	<10,5	<10,5	<6,5	
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<12	<104,17	<104,17	<104,17	<104,17	<104,17	<104,17	<104,17	<12	
fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<32	<277,78	<277,78	<277,78	<277,78	<277,78	<277,78	<277,78	<32		

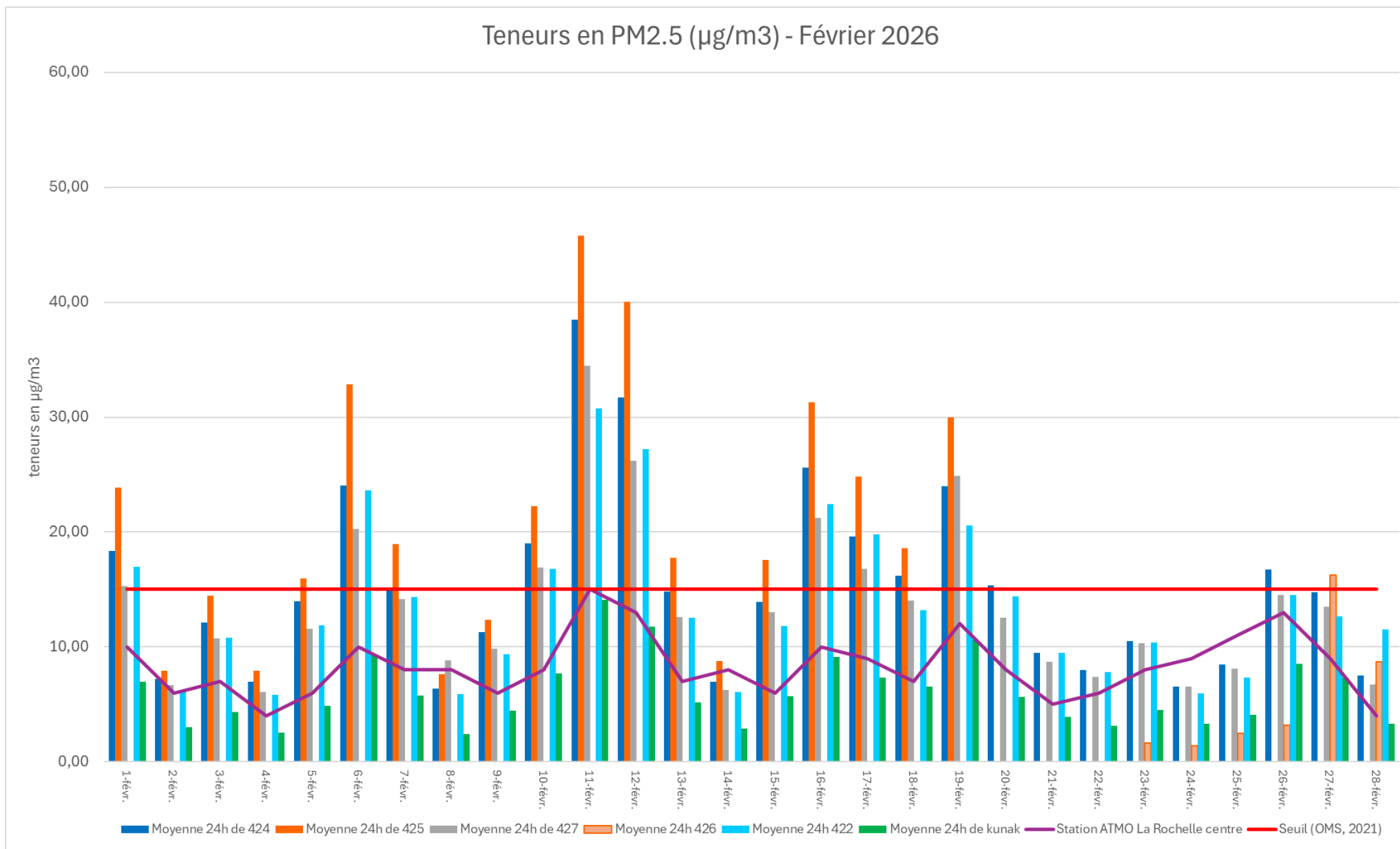
			23/02 au 27/02								
			AA2	AA3	AA4	BB5	BB6	BB7	Fenelon	BT	
Date début de prélèvement			23/02/26	23/02/26	23/02/26	23/02/26	23/02/26	23/02/26	23/02/26		
Date de fin de prélèvement			27/02/26	27/02/26	27/02/26	27/02/26	27/02/26	27/02/26	27/02/26		
Temps d'échantillonnage (min)			5760	5760	5760	5760	5760	5760	5760	-	
Paramètres	Coefficient de diffusion										
		µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/m3	µg/éch	
CAV-BTEX	Benzène	0,08	<0,43	0,54	0,54	0,54	0,54	0,54	0,54	0,54	<0,20
	Toluène	0,074	0,70	0,70	0,70	0,70	0,82	0,70	0,70	0,70	<0,10
	Ethylbenzène	0,068	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,51	<0,2
	o-Xylène	0,065	<0,27	<0,27	<0,27	<0,27	<0,27	<0,27	<0,27	<0,27	<0,10
	m-. p-Xylène	0,07	0,50	0,50	0,50	0,62	0,62	0,62	0,62	0,50	<0,2
	Xylène	-	0,50	0,50	0,50	0,62	0,62	0,62	0,62	0,50	<0,30
	BTEX totaux	-	1,20	1,74	1,74	1,87	1,98	1,87	1,87	1,74	<0,80
HAP	Naphtalène	0,025	<1,74	<1,74	<1,74	<1,74	<1,74	<1,74	<1,74	<1,74	<0,25
Hydrocarbures totaux	fraction aromat. >C6-C7	0,08	<54,25	<54,25	<54,25	<54,25	<54,25	<54,25	<54,25	<54,25	<25
	fraction aromat. >C7-C8	0,074	<58,65	<58,65	<58,65	<58,65	<58,65	<58,65	<58,65	<58,65	<25
	fraction aromat. >C8-C10	0,05	<45,14	<45,14	<45,14	<45,14	<45,14	<45,14	<45,14	<45,14	<13
	fraction aromat. >C10-C12	0,025	<69,44	<69,44	<69,44	<69,44	<69,44	<69,44	<69,44	<69,44	<10
	fraction aromat. >C12-C16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<17
	fraction aliphat. >C5-C6	0,066	<26,3	<26,3	<26,3	<26,3	<26,3	<26,3	<26,3	<26,3	<10
	fraction aliphat. >C6-C8	0,053	<55,69	<55,69	<55,69	<55,69	<55,69	<55,69	<55,69	<55,69	<17
	fraction aliphat. >C8-C10	0,043	<26,24	<26,24	<26,24	<26,24	<26,24	<26,24	<26,24	<26,24	<6,5
	fraction aliphat. >C10-C12	0,008	<260,42	<260,42	<260,42	<260,42	<260,42	<260,42	<260,42	<260,42	<12
	fraction aliphat. >C12-C16	0,008	<694,44	<694,44	<694,44	<694,44	<694,44	<694,44	<694,44	<694,44	<32

2.2 Graphiques d'évolution des teneurs en particules fines au droit des stations en février 2026

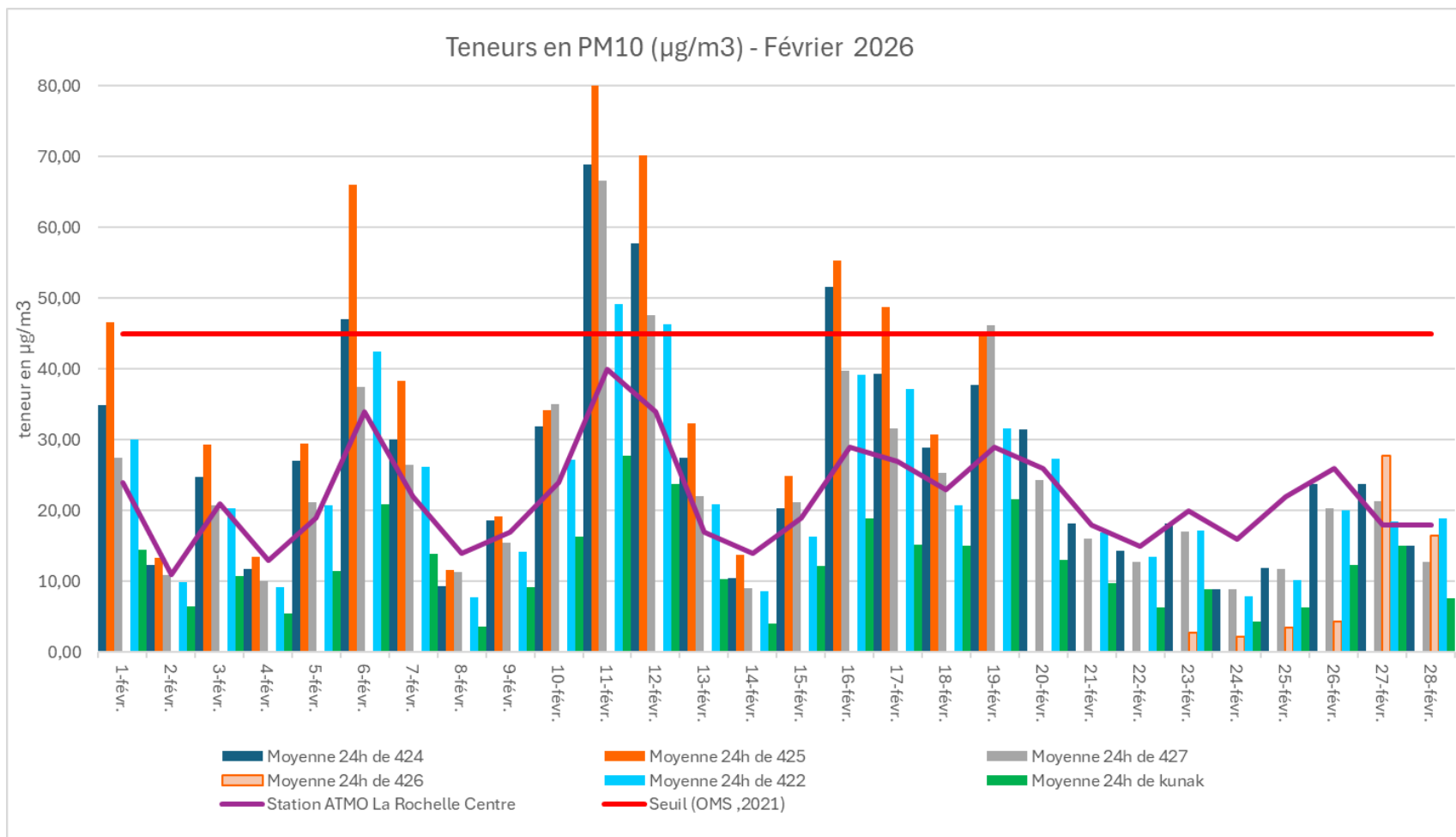
Les données de la station ATMO de La Rochelle – Centre situé Place de Verdun, soit à environ 400 m du site, sont reportées sur les graphiques suivants.

Des surtensions électriques sur le réseau général électrique ont provoqué un déparamétrage sur la station 422 le 04 février ; cet événement a impacté l'acquisition des données COV à cette date uniquement. De plus, en raison de forts intempéries, la station 425 a été endommagée le 20 février et a été remplacée par la 426 qui a été mise en place le 23 février, expliquant le manque de donnée sur ces 3 jours.

2.2.1 Graphique d'évolution des teneurs en PM2.5



2.2.2 Graphique d'évolution des teneurs en PM10



Au droit des 5 stations de mesure, il est observé :

- Pour les PM2.5, en moyenne sur 24h, des teneurs régulièrement supérieurs à la valeur de référence (OMS, PM2.5 - 15 µg/m³), avec :
 - Le 1er février, un dépassement est observé au droit de toutes les stations Ecomesures. Tenant compte de l'absence d'activité sur site, celle-ci n'est pas imputable au chantier.
 - Du 2 au 4 février, aucun dépassement n'a été relevé sur l'ensemble des balises ;
 - Du 5 au 7 février, un dépassement en PM2.5 enregistré sur l'ensemble des balises Ecomesure en lien avec la dégradation de la qualité de l'air et aux données à la station ATMO;
 - Du 8 au 9 février, aucun dépassement n'a été relevé sur l'ensemble des balises ;
 - Du 10 au 12 février, au droit de toutes les balises Ecomesure, un dépassement en PM2.5 est observé en corrélation avec les données acquises à la station ATMO. Cela met en avant une dégradation de la qualité de l'air de la ville en raison de la tempête Nils;
 - Du 13 au 15 février, aucun dépassement n'a été relevé, seule la balise 425 enregistre un faible dépassement le 13 et le 15 février ;
 - Du 16 au 19 février, des teneurs modérées en PM2.5 sont observées en raison des la tempête Pedro engendrant un dépassement au droit de toutes les balises Ecomesure en lien avec les données acquise par la station ATMO;
 - Du 20 au 28 février, aucun dépassement n'a été observé sur l'ensemble des balises, excepté le 26 février au droit de la station 424 et le 27 au niveau de la 426, en raison d'une qualité moyenne à l'échelle de la ville.
- Pour les PM10, un comportement similaire aux teneurs en PM2.5 est observé, bien que moins de dépassements de la valeur de référence recommandée par l'OMS (45 µg/m³) ne soient relevés, avec :
 - Le 1er février, un faible dépassement est observé au niveau de la station 425, en tenant compte de l'absence d'activité sur site, celle-ci est non imputable au chantier.
 - Du 2 au 5 février, aucun dépassement n'a été relevé sur l'ensemble des balises ;
 - Le 6 février, seulement sur la balise 425, un dépassement en PM10 est observé en lien avec une dégradation de la qualité de l'air de la ville ;
 - Du 7 au 10 février, aucun dépassement n'a été relevé sur l'ensemble des balises ;
 - Du 11 au 12 février, au droit de toutes les balises Ecomesures, un dépassement en PM10 est lié à la qualité de l'air de la ville en raison de la tempête Nils ;
 - Du 13 au 15 février, aucun dépassement n'a été déploré sur l'ensemble des balises ;
 - Du 16 au 19 février, des teneurs modérées en PM10 sont observées en raison des conditions météorologiques, engendrant un dépassement au droit de la balise 424 le 16 février, 425 le 16,17 et 19 février, et enfin au niveau de la station 427 le 19 février ;
 - Du 20 au 28 février, aucun dépassement n'a été observé sur l'ensemble des balises.

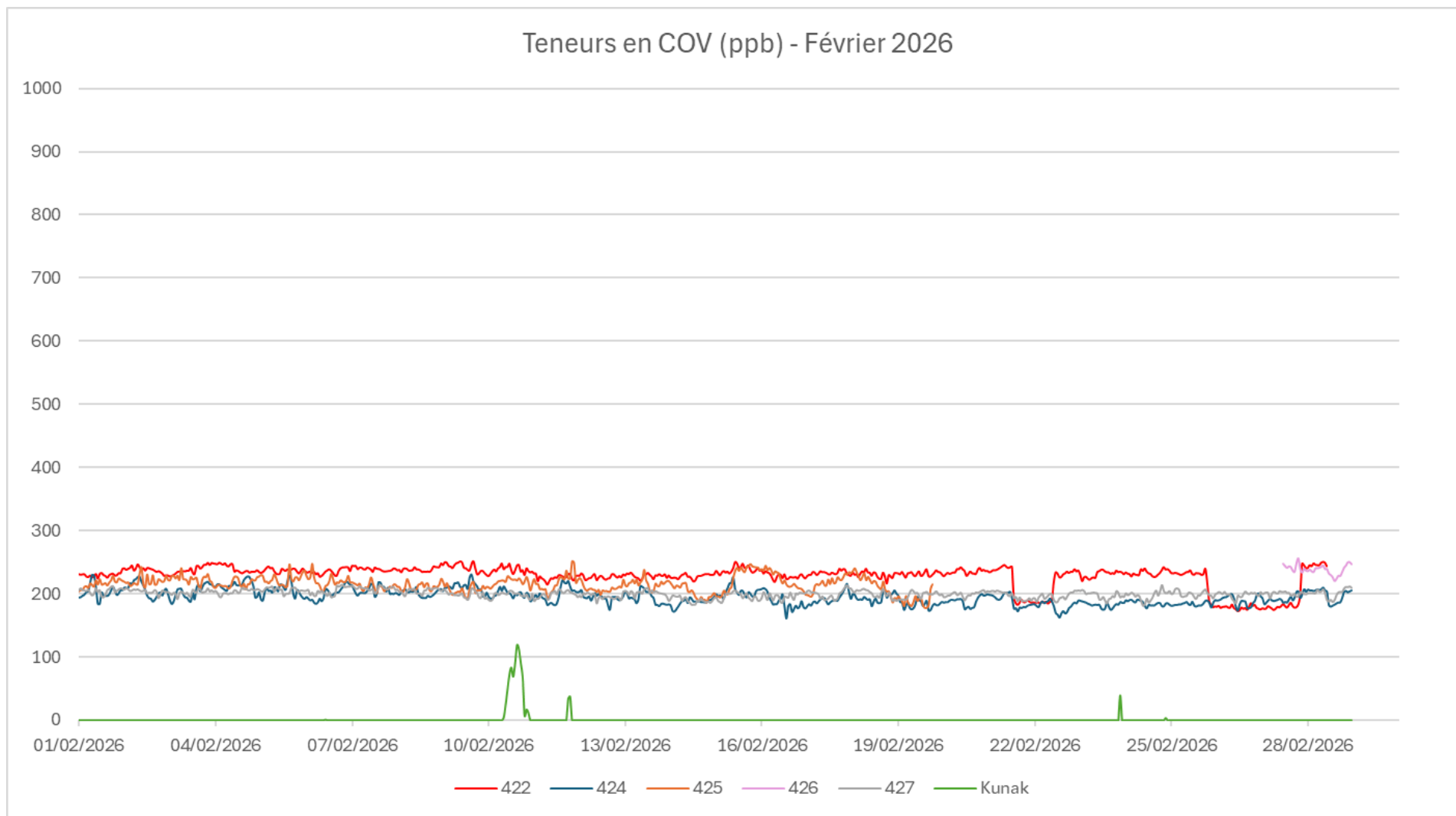
Pour conclure, dû à des évènements climatiques particuliers, tels que la tempête Nils ou Pedro, provoquant des rafales de vents violentes et à cause de la qualité de l'air de la ville, des dépassements des PM2.5 et 10 sont observés ponctuellement. Tenant compte de l'absence d'activité sur site, ceux-ci ne sont pas imputables au chantier.

2.3 Graphique d'évolution des teneurs PID au droit des stations en février 2026

En février 2026, au droit des stations Ecomesure, les teneurs PID sont de nature constante et ne présentent aucun pic. La station 425, dysfonctionnant depuis le 20 février a été remplacée par la 426, installée le 26 février.

Au droit de la station Kunak, située au droit de l'établissement Fénelon (hors site), très peu de variations sont observées et celles-ci sont proches de 0. Néanmoins, une variation inhabituelle a été enregistrée, le 11 février, expliquée par la tempête Nils provoquant des rafales de vents importants à plus de 100 km/h.

Pour conclure, les tempêtes Nils et Pedro, entraînant des évènements climatiques particuliers, ont engendrés des dépassements des PM2.5 et 10 ainsi que des teneurs inhabituelles en COV au droit de la station kunak. Tenant compte de l'absence d'activité du site, celles-ci sont non imputables au chantier.



Évolution des teneurs en COV au droit des 5 stations de mesure sur site – Février 2026

wsp

wsp.com